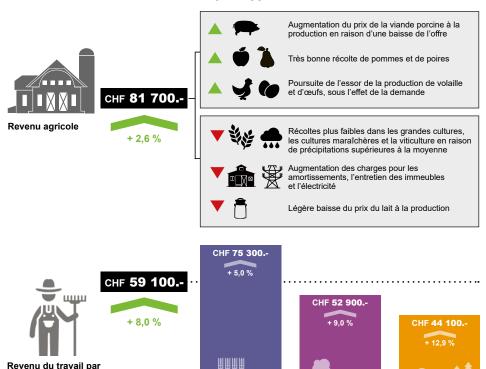
Évolution économique de l'agriculture suisse en 2024

Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus

Novembre 2025





Auteur-e-s

Pierrick Jan Dierk Schmid Swetlana Renner Daniel Hoop Maria Dieterle

En 2024, le revenu agricole a augmenté de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Il s'élevait en moyenne à 81700 francs par exploitation. C'est ce que montrent les résultats de l'échantillon aléatoire du Dépouillement centralisé des données comptables des exploitations agricoles. Les principaux facteurs expliquant cette évolution sont détaillés dans l'infographie ci-dessus.

unité de main-d'œuvre

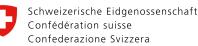
familiale

Le revenu agricole rémunère le travail des unités de main-d'œuvre familiale et les capitaux propres investis dans l'exploitation. L'intérêt calculé des capitaux propres

a diminué de 44 % en raison de la baisse des taux d'intérêts et s'élevait à 3400 francs. Avec 1,32 postes à temps plein, le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale a reculé de 1,5% par rapport à 2023. En conséquence, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté de 8,0% pour atteindre 59100 francs. Le revenu extra-agricole a quant à lui augmenté de 1,6 %, soit légèrement moins que le revenu agricole. Le revenu total s'élevait à 115700 francs et consistait pour un tiers de revenus extra-agricoles.

source : Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon aléatoire «situation des revenus»

outes les données sont des valeurs moyennes



Confederaziun svizra

Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture. Pour ce relevé, les exploitations commerciales d'une certaine taille sont sélectionnées par échantillonnage aléatoire de manière à obtenir un ensemble représentatif de l'univers statistique fidèle à la répartition par type d'exploitation, région et taille (Renner et al., 2018). Les données de la comptabilité financière sont fournies par les cheffes et chefs d'exploitation ou par les fiduciaires de manière pseudonymisée. Le Dépouillement centralisé des données comptables vérifie leur plausibilité et les harmonise afin que les résultats des différentes exploitations soient comparables. Les variables structurelles provenant de la base de données SIPA (OFAG, 2025a) sont également disponibles pour ces exploitations. Les statistiques se rapportant à l'exploitation (p. ex. revenu agricole) prennent en compte les entreprises individuelles et les communautés d'exploitation. A l'échelle du ménage (p. ex. revenu total) ou du calcul des flux de trésorerie, seules les données des entreprises individuelles (c.-à-d. sans les communautés d'exploitation) sont disponibles. Les données individuelles des exploitations sont pondérées à l'aide d'un étalonnage afin de représenter l'univers statistique de manière la plus précise possible à l'aide de variables structurelles connues. Plus d'informations sur la précision des estimations sont disponibles dans la statistique des revenus dans l'agriculture

(http://www.statistiquedesrevenus.ch/).

La participation au relevé est volontaire. Lorsqu'une exploitation sélectionnée pour l'échantillon est disposée à fournir ses données, on lui redemandera de participer les années suivantes. La composition de l'échantillon change d'une année sur l'autre. Certaines exploitations quittent l'échantillon, tandis que d'autres exploitations y entrent. Sur les 2245 exploitations que compte l'échantillon complet de l'exercice comptable 2024, 1822 exploitations (81%) ont déjà participé au relevé des données l'année précédente. Cette modification de la composition de l'échantillon peut avoir un effet parfois significatif sur les résultats agrégés, et en particulier sur la variation annuelle des indicateurs clés étudiés. Le calcul de la variation annuelle selon deux différentes approches permet de mettre en évidence un éventuel effet dit d'échantillonnage. Sur la base des résultats pondérés du panel non-cylindré (le panel non-cylindré est appelé ci-après « échantillon complet »), qui contient toutes les exploitations enquêtées, les valeurs moyennes de toutes les variables et leur variation respective entre les deux années considérées sont calculées et présentées dans les tableaux ci-après (tableaux annexés 1 et 2). L'effet d'échantillonnage peut être éliminé en ne tenant compte que des exploitations qui ont participé à l'enquête pour chacune des deux années considérées (panel cylindré, ci-après appelé «échantillon constant »). Il est important de souligner ici que l'échantillon

constant est plus petit et ainsi moins précis que l'échantillon complet. Par ailleurs, il ne reflète l'évolution structurelle de l'agriculture (cessations d'activité, changement d'orientation de la production) que de manière limitée. Lorsque la variation annuelle est très différente entre l'échantillon complet et l'échantillon constant, cela signifie qu'il y a un effet d'échantillonnage. La variation relative du revenu agricole et du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale calculée sur la base des résultats pondérés de l'échantillon constant est indiquée dans les tableaux 2 et 4.

Produits et charges

Produits en hausse

En 2024, les produits moyens totaux, paiements directs compris, s'élevaient à 412 800 francs par exploitation et ont augmenté de 4,9 % par rapport à l'année précédente (tableau 1 en annexe 1). Ces chiffres cachent deux évolutions opposées qui s'annulent en partie réciproquement: tandis que les produits de la production végétale ont diminué, ceux de la production animale ont, eux, augmenté.

Le produit monétaire de la production végétale a baissé pour la deuxième année consécutive, à savoir de 1,7 % par rapport à 2023. Cette baisse, qui est un peu moins marquée dans l'échantillon complet que dans l'échantillon constant, en raison d'un effet d'échantillonnage, s'explique par les conditions météorologiques. En 2024, les précipitations ont été supérieures à la moyenne (MeteoSuisse, 2025), ce qui a mis la production végétale à rude épreuve (LID, 2024). La culture des céréales a notamment souffert d'un printemps marqué par de fortes précipitations et peu d'ensoleillement, ce qui s'est traduit par une baisse des rendements et par la plus faible récolte de blé panifiable depuis 25 ans (LID, 2024; Schmid et al., 2025). La récolte 2024 dans les cultures de colza, de betteraves sucrières ou dans les cultures maraîchères a également été impactée par les conditions météorologiques défavorables (LID, 2024; UMS, 2024, UMS, 2025; Schmid et al., 2025). Dans les cultures de pommes de terre en revanche, les rendements ont pu être légèrement augmentés malgré la forte pression des maladies (LID, 2024; Schmid et al., 2025). Les conditions météorologiques ont eu des conséquences variables sur les rendements dans les cultures fruitières et dans la viticulture. Tandis que la récolte de pommes et de poires a été bonne (LID, 2024), les vendanges 2024 se sont avérées la deuxième récolte la plus faible des 50 dernières années (OFAG, 2025b). La viticulture a par ailleurs souffert du fort recul de la consommation de vin en Suisse, ce qui a entraîné une diminution des recettes (OFAG, 2025c). Sur les marchés agricoles, les prix à la production obtenus dans le domaine de la production végétale étaient globalement légèrement plus élevés (+0,8%) que l'année précédente (Agristat, 2025a). La hausse des prix n'a toutefois pas suffi à compenser les pertes de récolte dues aux conditions météorologiques.

Le produit monétaire de la production animale a augmenté de 7,0 %. Cette hausse s'explique notamment par la poursuite de la reprise du marché porcin. Après deux années de surproduction, la production indigène a baissé de 3,1 % en 2024 (LID, 2024; Proviande, 2025). Cet alignement de l'offre sur la demande a conduit à un redressement des prix à la production des porcs à l'engrais et également des gorets (+24,9 resp. +47,5 %; Suisseporcs, 2025). Outre la production

¹ L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Une comparaison des deux relevés est disponible dans l'encadré en page 5.

porcine, l'aviculture (viande et œufs) a également contribué à l'évolution positive du produit monétaire de la production animale, en raison de l'augmentation de la production en réponse à la demande (Aviforum, 2025). La production de viande bovine a connu une évolution hétérogène. Tandis que, pour le gros bétail, la production indigène a augmenté de manière minime et les prix ont enregistré une légère hausse (+0,4 % resp. +1,9 %), la production a baissé dans l'élevage des veaux, de même que les prix (-1,2 % resp. -5,1 %) (Proviande, 2025; Agristat, 2025a). Dans la production laitière, le volume de lait produit est resté relativement stable par rapport à l'année précédente (+0,1 %; TSM, 2025), tandis que le prix payé aux producteurs de lait a baissé de 1,7 % (OFAG, 2025d), ce qui s'est traduit par une baisse des produits monétaires.

Trois autres postes ont contribué à l'évolution positive des produits monétaires. Le produit de la variation des stocks a progressé de 34,5 %, ce qui est lié à la reprise du marché de la viande porcine. Les produits des immeubles de l'exploitation ont augmenté de 5,4 %. Les paiements directs (contributions cantonales comprises) par exploitation ont augmenté en moyenne de 2,4 % alors que le montant total des paiements directs versés par la Confédération au secteur agricole est resté pratiquement inchangé. Cette augmentation est due à la poursuite du changement structurel et à l'augmentation de la surface des exploitations agricoles (+1,8 % pour l'année 2024) qui en découle.

Charges également en hausse

Les charges totales moyennes par exploitation ont augmenté de 5,5 % pour atteindre 331 100 francs. Environ un tiers de la hausse des charges totales est dû aux charges spécifiques des animaux et achats d'animaux. Ce poste de charges a augmenté de 6,3 % par rapport à l'année précédente – notamment en raison de l'amélioration de la situation sur le marché porcin et des prix plus élevés pour les porcelets et les gorets. Les postes suivants, classés par ordre d'importance absolue, ont également contribué à la hausse des charges totales – les amortissements et ajustements (+7,0 %), les charges d'énergie et d'évacuation des déchets (+13,4 %) et l'entretien des immeubles (+5,2 %). La nette augmentation des charges d'énergie est liée à la forte hausse des prix de l'électricité (+17,3 %; Agristat, 2025a).

Revenu agricole

Le revenu agricole, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, s'élève à 81700 francs par exploitation avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 79500 francs et 84000 francs. Il a augmenté de 2,6 %, soit 2000 francs, par rapport à l'année précédente – du fait de la forte hausse des produits (+19400 francs) par rapport aux charges (+17400 francs) (tab. 1).

L'évolution relative du revenu agricole par rapport à 2023 diffère selon les régions. Dans la région de plaine, la hausse du revenu a été minime (+0,7 %) et n'est pas statistiquement différente de zéro. Dans la région des collines et de montagne, le revenu agricole a au contraire augmenté respectivement de 2,7 % et 6,4 %. Ces différences régionales s'expliquent principalement par l'évolution des produits monétaires. L'augmentation des produits monétaires en région de plaine (+4,3 %) était moindre que dans la région

des collines (+4,9%) ou la région de montagne (+6,6%). Cette situation est due en premier lieu aux rendements de la production végétale, dont l'importance est nettement plus marquée dans la région de plaine que dans la région des collines et de montagne et qui a particulièrement souffert des conditions météorologiques défavorables en 2024.

Tab. 1: Revenu agricole moyen (en francs par exploitation) et intervalle de confiance à 95% (échantillon complet).

Dánia a	Année	B.4	Intervalle de confiance à 95 %			
Région	Annee	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure		
Ensemble de la	2023	79700	77500	82000		
Suisse	2024	81700	79500	84000		
5/ : 1 1 :	2023	99600	95400	103800		
Région de plaine	2024	100400	96200	104500		
Région des	2023	71000	67800	74300		
collines	2024	72900	69700	76 200		
Région de	2023	60400	57200	63600		
montagne	2024	64300	61 000	67500		

Tab. 2: Variation relative moyenne du revenu agricole entre 2023 et 2024 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+2,6 %	+3,0 %
Région de plaine	+0,7 %	+0,3 %
Région des collines	+2,7 %	+3,8 %
Région de montagne	+6,4%	+7,5 %

En outre, la région des collines et de montagne a bénéficié des adaptations apportées au système des paiements directs. Tandis que le montant total des paiements directs perçus par exploitation a augmenté de 4,6 % dans la région de montagne et de 3,0 % dans la région des collines, il est resté relativement stable en région de plaine (+0,1 %).

En région de plaine, les exploitations affichaient certes une hausse un peu moins importante des charges (+5,1 %) par rapport aux exploitations de la région des collines (+5,4 %) et surtout à celles de la région de montagne (+6,7 %), mais cela n'a pas suffi à compenser entièrement l'évolution moindre des produits monétaires.

Revenu du travail et salaire comparable

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. Il sert à rémunérer les unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. Du fait de la baisse du taux d'intérêt des obligations fédérales de 1,05 à 0,59 %, l'intérêt calculé du capital propre a diminué de 2700 francs (-44%). Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale a baissé de

1,5 % par rapport à l'année précédente, à 1,32 unité de travail annuel. Ces deux tendances expliquent que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ait augmenté davantage que le revenu agricole, à savoir de 8 % (4400 francs) pour atteindre 59 100 francs (tab. 3 et 4).

Tab. 3: Revenu du travail moyen par unité de maind'œuvre familiale (Fr./UTAF) et intervalle de confiance à 95% (échantillon complet).

Dánian	A	B.//	Intervalle de confiance à 95 %			
Région	Année	Moyenne	Limite inférieure	Limite supérieure		
Ensemble de la	2023	54800	53 100	56400		
Suisse	2024	59 100	57400	60900		
-/	2023	71700	68600	74900		
Région de plaine	2024	75300	72 200	78 500		
Région des	2023	48500	45900	51 100		
collines	2024	52900	50300	55500		
Région de	2023	39100	36700	41 400		
montagne	2024	44 100	41 500	46700		

Tab. 4: Variation relative moyenne du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) entre 2023 et 2024 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+8,0 %	+7,5 %
Région de plaine	+5,0 %	+4,3 %
Région des collines	+9,0 %	+8,5 %
Région de montagne	+12,9 %	+13,1 %

Avec 75300 francs, le revenu du travail par unité de maind'œuvre familiale en région de plaine était 42 % plus élevé que dans la région des collines (52900 francs) et 71 % plus élevé que dans la région de montagne (44100 francs). En 2024, les trois régions ont enregistré une hausse du revenu du travail par rapport à l'année précédente (tab. 4). Atteignant respectivement + 12,9 % et +9,0 %, la hausse du revenu du travail a été plus marquée dans la région de montagne et celle des collines que dans la région de plaine (+5,0 %). Les disparités dans l'évolution relative du revenu du travail entre les régions reflètent l'évolution du revenu agricole. Elles ont été accentuées par le fait que le nombre d'unités de maind'œuvre familiale a baissé un peu plus dans les régions des collines et de montagne que dans la région de plaine.

En moyenne des trois années 2022 à 2024, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des salaires plus bas que les employés des secteurs secondaire et tertiaire. La médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale représente respectivement 83 %, 60 % et 55 % du salaire comparable dans les régions de plaine, des collines et de montagne en moyenne des trois dernières années (tab. 5).

Tab. 5: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) et salaire comparable, moyenne des trois années 2022 – 2024.

	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne
Revenu du travail (médiane) Fr./UTAF	67700	44600	37800
Salaire comparable* (médiane) Fr./UTAF	81300	74900	69 100

^{*} Source: Enquête sur la structure des salaires de 2020 et de 2022 (OFS, 2022 et OFS, 2024), Indice suisse des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2025).

Revenu total

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles (sans les communautés d'exploitations).

En 2024, le revenu extra-agricole s'élevait à 37600 francs (tableau 1 en annexe). Il a augmenté de 1,6 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation des revenus d'activités professionnelles indépendantes et autres revenus de 400 francs chacun a contribué à cette évolution. L'augmentation du revenu total de 3,1 %, ce qui le porte à 115700 francs, est principalement due à la hausse du revenu agricole. Le revenu extra-agricole représentait en moyenne 33 % du revenu total. Dans la région de plaine, le revenu total s'élève à 136900 francs, dans la région des collines à 106900 francs et dans la région de montagne à 95000 francs. Le revenu extra-agricole revêt une plus grande importance dans les régions des collines et de montagne, où il représente 36 respectivement 34 % du revenu total, que dans la région de plaine, où il ne représente que 30 %.

Calcul des flux de trésorerie

Par rapport au compte de résultat, le calcul des flux de trésorerie s'attache, lui, à analyser l'évolution des liquidités de l'unité de ménage représentée dans la comptabilité financière, composée de l'entreprise et du domaine privé. Il indique combien d'argent est disponible à la fin de l'année. Entre 2023 et 2024, les flux de trésorerie agricoles par exploitation ont augmenté de 6,5 %, soit 6300 francs, pour atteindre 103 000 francs. L'augmentation des flux de trésorerie agricoles s'explique notamment par la hausse du revenu de l'agriculture. En outre, les amortissements ont progressé de 3800 francs par rapport à 2023, ce qui a entraîné une correction positive supérieure pour le calcul indirect des flux de trésorerie agricoles à partir du revenu de l'agriculture. Les autres corrections relatives au bilan sont restées pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente. Ces chiffres cachent des évolutions opposées qui s'annulent réciproquement. Des créances plus élevées provenant de livraisons et de prestations (c.-à-d. produits sans effet sur les liquidités) font face à des dettes plus importantes résultant de livraisons et de prestations (c.-à-d. charges sans effet sur les liquidités).

Le flux de trésorerie entreprise a augmenté de 5,7 %, soit 5700 francs pour atteindre 105400 francs.

Dans le secteur privé, les flux de trésorerie issus des revenus annexes des ménages agricoles ont augmenté de +1,7 %, soit 300 francs pour atteindre 21 200 francs. Cette hausse a été compensée par une hausse similaire des sorties de trésorerie dues aux dépenses privées des ménages de 400 francs, soit +0,6%, ce qui porte ces dernières à 63000 francs. Après déduction des sorties de trésorerie du domaine privé (41800 francs) des flux de trésorerie provenant de l'activité de l'entreprise, il reste un solde disponible pour les investissements ou le remboursement des dettes (flux de trésorerie Entreprise et Privé) de 63 600 francs par ménage agricole. Par rapport à 2023, ce solde a augmenté, en valeur absolue, dans la même mesure que les flux de trésorerie provenant de l'activité de l'entreprise, soit de 5700 francs (et +9,8 % en valeur relative). Les investissements nets, dont la moyenne doit être considérée avec prudence en raison de la distribution asymétrique des valeurs individuelles, ont augmenté de 2200 francs (+3,5%) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 66 800 francs. Ceci s'est traduit par un solde négatif de flux de trésorerie avant activité de financement (manque de financement) de 3200 francs. Les entrées de trésorerie issues des opérations de financement (acquisition de capital moins remboursement de capital) se sont élevées en moyenne à 5800 francs. Il en a résulté une entrée de trésorerie, c'est-à-dire une variation positive des liquidités figurant au bilan entre le début et la fin de l'année, de 2600 francs au total par ménage agricole.

Bibliographie

- Agristat, 2025a. https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvuspch/04
 Medien/Publikationen/SES/08 SES2024 Preise.pdf. Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Aviforum, 2025. <u>Faits et chiffres de l'aviculture CH (actualisé 6/25)</u>.
 Aviforum, Zollikofen.
- LID, 2024. <u>Die Schweizer Landwirtschaft 2024</u>. Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, Berne
- MétéoSuisse, 2025. <u>Bulletin climatologique année 2024</u>. Genève.
- OFAG, 2025a. <u>Système d'information sur la politique agricole</u> <u>SIPA</u>. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2025b. <u>Vendange 2024 deuxième plus faible récolte des</u> 50 dernières années. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2025c. <u>Fort recul de la consommation de vins en Suisse</u>.
 Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2025d. Recul du prix du lait à la production en 2024. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFS, 2017. Regards sur l'économie primaire suisse. Les deux baromètres de l'agriculture suisse. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2022. Enquête sur la structure des salaires 2020. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2024. Enquête sur la structure des salaires 2022. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2025. Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 2011 2024. Indice suisse des salaires.
 Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- Proviande, 2025. <u>Le marché de la viande 2024</u>. Proviande société coopérative, Berne.

Complémentarités avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en automne; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les bouclements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118). Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme par exemple la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques. Les complémentarités et les différences entre les deux statistiques sont décrites en détails dans OFS (2017).

- Renner S., Jan P., Hoop D., Schmid D., Dux D., Weber A. & Lips M., 2018. <u>Das Erhebungssystem ZA2015 der Zentralen Auswertung von Buchhaltungsdaten: Stichprobe Einkommenssituation und Stichprobe Betriebsführung</u>. Agroscope Science No 68, Agroscope, Ettenhausen.
- Schmid D., Hoop D., Renner S., Jan P. & Dieterle M., 2025. <u>Résultats</u> des branches de production 2024 – <u>Echantillon Gestion d'exploitation</u>. Agroscope, Ettenhausen.
- Suisseporcs, 2025. <u>Aperçu des prix 2024</u>. Suisseporcs, Sempach.
- TSM, 2025. <u>Annexe à la statistique annuelle du marché du lait</u>
 2024. TSM Fiduciaire Sàrl, Berne.
- UMS (Union Maraîchère Suisse), 2025. <u>Rapport annuel 2024</u>. UMS,
- UMS (Union Maraîchère Suisse), 2024. <u>Rapport annuel 2023</u>. UMS, Berne.

Remerciements

Agroscope remercie les cheffes et chefs d'exploitation ainsi que les fiduciaires lui fournissant des données pour leur précieuse collaboration au relevé.

Informations complémentaires

D'autres résultats du Dépouillement centralisé des données comptables, ainsi qu'un glossaire sont disponibles dans la publication «Statistique des revenus dans l'agriculture 2024» qui est mise en ligne gratuitement sur www.statistiquedesrevenus.ch.

Tableau annexé 1: Structure, bilan et compte de résultat récapitulatif des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

		Suisse				Région de plaine			
Toutes les données: valeurs moyennes		2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	∆ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23
Nombre d'exploitations		2 2 4 3	2 2 4 5	2	0.1	930	922	-8	-0.9
Exploitations représentées		31964	31237	-727	-2.3	13 3 6 0	13 070	-290	-2.2
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	10.8	10.8	-0.1	-0.6	10.8	10.9	0.1	1.0
Terres en intégralité en location	%	11.9	11.2	-0.7	-6.0	12.2	12.0	-0.2	-1.9
Main-d'œuvre	UTA	1.92	1.94	0.02	0.8	2.15	2.18	0.04	1.7
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.32	-0.02	-1.5	1.29	1.28	-0.01	-0.7
Surface agricole utile (SAU)	ha	28.0	28.5	0.5	1.8	30.6	31.1	0.5	1.6
dont terres assolées ouvertes	ha	7.3	7.4	0.1	1.8	14.3	14.5	0.2	1.5
dont prairies	ha	19.8	20.1	0.3	1.4	15.1	15.3	0.1	1.0
dont cultures pérennes	ha	0.4	0.5	0.1	16.6	0.9	1.03	0.2	17.8
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	36.8	37.5	0.7	1.9	40.5	41.2	0.6	1.6
dont bovins	UGB	27.6	28.3	0.7	2.6	28.1	28.6	0.6	2.0
dont petits ruminants	UGB	1.3	1.4	0.1	8.1	0.9	0.9	0.1	6.4
dont porcs	UGB	4.8	4.6	-0.2	-5.1	7.0	6.7	-0.3	-4.7
dont volaille	UGB	2.3	2.4	0.2	6.9	3.5	3.9	0.4	12.9
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.32	0.00	0.1	1.32	1.32	0.00	-0.1
Bilan de clôture de l'entreprise	O GB/TIG SAO	1.51	1.52	0.00	0.1	1.32	1.32	0.00	-0.1
Actifs	Fr.	1163408	1 193 090	29683	2.6	1381320	1400259	18939	1.4
Actifs circulants	Fr.	268717	274470	5753	2.0	320444	327350	6906	2.2
Immobilisations	Fr.	894690	918620	23930	2.7	1060876		12033	
				29683	2.7				1.1
Passifs	Fr.	1163408	1 193 090			1381320		18939	1.4
Capital étranger	Fr.	584589	613 298	28709	4.9	690750	718 175	27 425	4.0
Capital propre	Fr.	578818	579792	974	0.2	690570	682084	-8486	-1.2
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	16719	16734		0.1	18365	18696	331	1.8
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	492	517	26	5.2	456	536	80	17.6
Degré de financement étranger	%	50	51	1	2.3	50	51	1	2.6
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	115	115	0	-0.3	116	116	0	0.3
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	14.6	14.7	0.1	0.9	14.2	14.2	0.0	0.0
UGB par unité de main-d'oeuvre	UGB/UTA	19.1	19.4	0.2	1.1	18.9	18.9	0.0	-0.1
	SAU/100000 Fr.	2.4	2.4	0.0	-0.8	2.2	2.2	0.0	0.3
	UGB/100000 Fr.	3.2	3.1	0.0	-0.6	2.9	2.9	0.0	0.2
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.32	0.00	0.1	1.32	1.32	0.00	-0.1
Actifs par unité de main-d'oeuvre	Fr./UTA	605202	615 633	10431	1.7	643316	641 268	-2047	-0.3
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	393396	412844	19449	4.9	517 297	539313	22016	4.3
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	363333	380625	17 292	4.8	482884	503 084	20200	4.2
dont produits des végétaux	Fr.	56450	55493	-958	-1.7	115432	113 972	-1461	-1.3
dont produits des animaux	Fr.	191 191	204492	13 3 0 2	7.0	240758	259818	19060	7.9
dont produits de produits transformés	Fr.	12 277	14261	1985	16.2	20844	25682	4838	23.2
autres produits (par exemple location de	machines) Fr.	17768	17 414	-354	-2.0	24594	21992	-2601	-10.6
Paiements directs	Fr.	80549	82465	1917	2.4	76713	76752	39	0.1
dont produits des immeubles de l'exploitati	on Fr.	27 137	28593	1456	5.4	30645	32417	1773	5.8
dont résultat agricole, exceptionnel, unique période	ou hors Fr.	2391	2966	575	24.0	2944	2606	-339	-11.5
– Charges totales	Fr.	313 688	331096	17408	5.5	417 685	438962	21277	5.1
dont charges de matières, marchandises et s		131 956	138240		4.8	187 513	195228	7715	4.1
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	20 126	20267	141	0.7	38 160	38431	270	0.7
dont charges specifiques des vegetaux dont charges spécif. animaux et achats ani		89526	95 138		6.3	115 221	122006	6785	5.9
dont charges de personnel (harmonisées po revenu agricole)		37793	40 243	2450	6.5	56766	60 593	3827	6.7
dont charges issues de postes des immobilis locations		123 639	130250	6 6 1 1	5.3	148055	155 197	7 143	4.8
dont amortissements et ajustements	Fr.	46537	49788	3 2 5 1	7.0	55 192	58651	3 458	6.3
dont charges générales d'exploitation	Fr.	19723	21814		10.6	24732	27324	2592	10.5
= Revenu agricole (RA)	Fr.	79708	81749		2.6	99612	100352	739	0.7
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	6078	3421	-2657	-43.7	7251	4024	-3227	-44.5
	Fr.	73 630	78328		6.4	92361	96327	3966	4.3
= Revenu du fravail de la MC familiale					0.4	J_ JU	20321	2,000	7.3
= Revenu du travail de la MO familiale /Unités de main d'œuvre familiale	UTAF		1.32		-1.5	1.29	1.28	-0.01	-0.7

CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 1: Structure, bilan et compte de résultat récapitulatif des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

			Région de	es collines		Région de montagne			
Toutes les données: valeurs moyennes		2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23
Nombre d'exploitations		702	721	19	2.7	611	602	-9	-1.5
Exploitations représentées		8768	8 5 9 7	-171	-2.0	9836	9570	-266	-2.7
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en locat		10.7	10.8	0.1	0.7	11.0	10.5	-0.5	-4.1
Terres en intégralité en location	%	12.0	11.2	-0.78	-6.5	11.4	10.1	-1.30	-11.4
Main-d'œuvre	UTA	1.78	1.78	0.00	-0.1	1.75	1.75	0.00	0.1
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.32	-0.03	-2.4	1.42	1.39	-0.03	-1.7
Surface agricole utile (SAU)	ha	25.7	26.1	0.4	1.5	26.5	27.1	0.6	2.2
dont terres assolées ouvertes	ha	4.5	4.6	0.1	2.2	0.4	0.4	0.0	7.5
dont prairies	ha	20.7	20.9	0.3	1.3	25.5	26.0	0.5	2.0
dont cultures pérennes	ha	0.2	0.2	0.0	17.5	0.1	0.1	0.0	-2.9
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	39.7	40.3	0.6	1.5	29.2	30.0	0.8	2.9
dont bovins	UGB	30.3	31.1	0.8	2.8	24.6	25.4		3.3
dont petits ruminants	UGB	1.2	1.3	0.2	14.9	2.1	2.2	0.1	5.9
dont porcs	UGB	5.2	4.8	-0.4	-7.4	1.4	1.4	0.0	-1.4
dont volaille	UGB	2.4	2.3	-0.1	-2.5	0.5	0.5	-0.1	-9.6
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.55	0.00	0.0	1.10	1.11	0.01	0.7
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1082620	1 141 534		5.4	939439	956469		1.8
Actifs circulants	Fr.	259 242	263 961	4720	1.8	206905	211 692		2.3
Immobilisations	Fr.	823378	877 573	54 195	6.6	732534	744777	12 243	1.7
Passifs	Fr.	1082620	1 141 534		5.4	939439	956469	17 030	1.8
Capital étranger	Fr.	566980	617 419	50438	8.9	456091	466365	10273	2.3
Capital propre	Fr.	515 639	524 115	8476	1.6	483348	490 105	6757	1.4
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	17408	14 157	-3 251	-18.7	13 8 6 9	16371	2503	18.0
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	534	461	-73	-13.6	545	547	3	0.5
Degré de financement étranger	%	52	54	2	3.3	49	49	0	0.4
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg ter		115	114	-1	-1.2	114	113	0	-0.3
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	14.4	14.7	0.2	1.6	15.2	15.5	0.3	2.0
UGB par unité de main-d'oeuvre	UGB/UTA	22.3	22.7	0.4	1.6	16.7	17.2		2.8
SAU / actifs	ha SAU/100000 Fr.	2.4	2.3	-0.1	-3.7	2.8	2.8	0.0	0.4
UGB / actifs	UGB/100000 Fr.	3.7	3.5	-0.1	-3.7	3.1	3.1	0.0	1.1
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.55		0.0	1.10	1.11	0.01	0.7
Actifs par unité de main-d'oeuvre	Fr./UTA	608696	642392	33696	5.5	538330	547 430	9 100	1.7
Compte de résultat récapitulatif	E.	254522	274.024	47202	4.0	250757	276072	47045	6.6
+ Produits totaux	Fr.	354522	371824		4.9	259757	276 972	17 215	6.6
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	325 663	341099		4.7	234529	248887	14357	6.1
dont produits des végétaux	Fr.	22224	20201	-2023	-9.1	6846	7330	483	7.1
dont produits des animaux	Fr.	200655	213 292	12636	6.3	115 427	121 028	5601	4.9
dont produits de produits transformés		6495	7 693	1 199	18.5	5794	4564	-1230	-21.2
autres produits (par exemple location		16620	17 0 6 2		2.7	9520	11 477	1957	20.6
Paiements directs	Fr.	73 635	75875		3.0	91922	96 189	4267	4.6
dont produits des immeubles de l'exploi		26 261	27 183	922	3.5	23 155	24637	1482	6.4
dont résultat agricole, exceptionnel, uni période	que ou nors Fr.	2 190	3323	1 134	51.8	1820	3 138	1318	72.5
– Charges totales	Fr.	283479	298880	15401	5.4	199361	212720	13 3 5 9	6.7
dont charges de matières, marchandises		121 232	127 949		5.5	66053	69654		5.5
dont charges spécifiques des végétaux		11 454	11088		-3.2	3361	3706		10.3
dont charges specifiques des vegetaux dont charges spécif. animaux et achats		91206	97 152		6.5	53 128	56636		6.6
dont charges de personnel (harmonisées revenu agricole)		27787	29463	1676	6.0	20941	22 135		5.7
dont charges issues de postes des immol locations		116493	121 507	5015	4.3	96846	104034	7 188	7.4
dont amortissements et ajustements	Fr.	44067	47 150	3083	7.0	36982	40052	3 0 7 0	8.3
dont charges générales d'exploitation	Fr.	17398	19385	1986	11.4	14993	16473	1479	9.9
= Revenu agricole (RA)	Fr.	71043	72944	1901	2.7	60396	64252	3856	6.4
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	5 4 1 4	3 0 9 2	-2322	-42.9	5075	2892	-2 184	-43.0
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	65629	69852	4223	6.4	55320	61 360	6040	10.9
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.32	-0.03	-2.4	1.42	1.39	-0.03	-1.7
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	48520	52898	4378	9.0	39078	44 112	5034	12.9

CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 2: Revenu du ménage et calcul des flux de trésorerie des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

		Suisse				Région de plaine			
Toutes les données : valeurs moyennes		2023	2024	∆ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	∆ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23
Nombre d'exploitations (sans CE)		2088	2094	6	0.3	867	863	-4	-0.5
Exploitations représentées (sans CE)		29758	29246	-512	-1.7	12420	12 202	-218	-1.8
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	112214	115717	3504	3.1	133822	136864	3042	2.3
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	75 169	78095	2926	3.9	93900	95 741	1842	2.0
Revenu extra-agricole	Fr.	37045	37622	578	1.6	39922	41 123	1 2 0 1	3.0
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl.	CE) (* Entrée de	liquidités	avec signe	positif; So	ortie de liq	uidités ave	ec signe nég	gatif)
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr.	96777	103 042	6 2 6 5	6.5	123 143	128 248	5 104	4.1
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr.	70766	73684	2917	4.1	88205	89774	1569	1.8
Amortissements	Fr.	46 161	49999	3837	8.3	54301	58742	4441	8.2
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr.	-1050	-1782	-732	-69.7	-1 106	-1 186	-80	-7.3
Autres corrections relatives au bilan	Fr.	-3563	-3398	166	4.7	-2781	-3680	-899	-32.3
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr.	-15538	-15461	76	0.5	-15 476	-15403	73	0.5
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr.	2942	2373	-569	-19.3	3 6 6 3	2745	-918	-25.1
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr.	99718	105415	5 6 9 7	5.7	126807	130993	4186	3.3
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr.	-41787	-41831	-43	-0.1	-54279	-53608	670	1.2
+ Revenus annexes CoFi	Fr.	20827	21 174	347	1.7	19388	20509	1 121	5.8
– Dépenses privées, CoFi	Fr.	62614	63004	390	0.6	73 667	74 117	450	0.6
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr.	57931	63584	5 6 5 3	9.8	72528	77385	4857	6.7
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investisssement	* Fr.	64583	66820	2 2 3 7	3.5	75 270	73600	-1671	-2.2
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr.	-6652	-3236	3 4 1 6	51.4	-2743	3785	6528	n.d.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr.	1 2 8 1	5794	4513	352.3	-5392	370	5762	n.d.
= Variation des liquidités*	Fr.	-5371	2559	7930	n.d.	-8 134	4 155	12290	n.d.
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr.	5226	5446	220	4.2	6333	6536	203	3.2
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	%	27	27	0	0.2	26	25	-1	-2.1

Toutes les données : valeurs moyennes		Région des collines				Région de montagne			
		2023	2024	∆ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	∆ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23
Nombre d'exploitations (sans CE)		647	665	18	2.8	574	566	-8	-1.4
Exploitations représentées (sans CE)		8098	7979	-119	-1.5	9239	9065	-174	-1.9
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	102069	106931	4862	4.8	92057	94987	2931	3.2
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	65 142	68702	3560	5.5	58778	62 611	3833	6.5
Revenu extra-agricole	Fr.	36928	38229	1302	3.5	33 279	32376	-903	-2.7
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. (CE) (* Entrée de	liquidités	avec signe	positif; So	ortie de liq	uidités ave	ec signe né	gatif)
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr.	82 129	93946	11816	14.4	74 170	77 122	2952	4.0
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr.	61382	65337	3 9 5 5	6.4	55 549	59373	3825	6.9
Amortissements	Fr.	43856	47 483	3 6 2 7	8.3	37 241	40446	3 2 0 5	8.6
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr.	-1303	-3054	-1751	-134.4	-755	-1465	-710	-94.1
Autres corrections relatives au bilan	Fr.	-5676	133	5809	n.d.	-2763	-6126	-3362	-121.7
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr.	-16 130	-15953	177	1.1	-15 101	-15 107	-5	0.0
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr.	2916	3212	295	10.1	1994	1 133	-861	-43.2
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr.	85046	97 158	12 112	14.2	76 164	78 255	2091	2.7
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr.	-35607	-35 115	492	1.4	-30412	-31888	-1477	-4.9
+ Revenus annexes CoFi	Fr.	22790	23814	1025	4.5	21040	19744	-1295	-6.2
– Dépenses privées, CoFi	Fr.	58397	58930	532	0.9	51451	51633	181	0.4
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr.	49438	62042	12604	25.5	45752	46366	614	1.3
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investisssement?	۴ Fr.	60936	75342	14406	23.6	53 413	50 194	-3219	-6.0
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr.	-11498	-13 299	-1801	-15.7	-7661	-3828	3833	50.0
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr.	8652	15 177	6524	75.4	3 7 9 1	4836	1046	27.6
= Variation des liquidités*	Fr.	-2845	1878	4723	n.d.	-3870	1008	4879	n.d.
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr.	4758	5 197	440	9.2	3 9 0 3	3964	61	1.6
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	%	26	28	2	6.9	32	31	0	-0.9

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; SAU = Surface Agricole Utile; n. d. = non disponible; * Entrée de liquidités +, Sortie de liquidités -

Exclusion de responsabilité: Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.

		2 0.5 52 5. 0 0.5									
	Éditeur	Agroscope, Tänikon 1, 8356 Ettenhausen, www.agroscope.ch									
ころろり	Renseignements	Pierrick Jan, pierrick.jan@agroscope.admin.ch Dierk Schmid, dierk.schmid@agroscope.admin.ch									
7	Traduction	Service linguistique Agroscope									
	Mise en page et impression	Brüggli Admedia AG, Romanshorn									
	Abonnement et changements d'adresses	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne, e-mail : yerkauf.zivil@bbl.admin.ch (en cas de changements d'adresses, veuillez indiquer le numéro d'abonnement qui figure sur l'étiquette d'adresse)									
	Téléchargement	www.statistiquedesrevenus.ch									
	Copyright	© Agroscope 2025									
	ISSN 2296-7222 (print), 2296-7230 (online)										